

L'Algérie refuse d'ouvrir des «plateformes migratoires»

Page 3

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

Quatorzième année - N° 4655 - Mardi 18 décembre 2018 - Prix : 10 DA

Musée Matoub-Lounes
**L'étude
de réalisation
lancée**

Page 24

5^e Forum d'affaires algéro-sud-coréen

Global Group et Hyundai signent pour une usine de camions et bus

Page 3

Indices concordants

Par Mohamed Habili

Maintenant qu'il est question de revenir sur le gel de la participation de la Syrie dans les réunions de la Ligue arabe, et que les Emirats envisagent sérieusement de rouvrir leur ambassade à Damas, on peut enfin dire que la question syrienne est en bonne voie de trouver sa conclusion. De fait, quel est le signe le plus fiable que ça va mal, très mal même, pour un pays arabe ? C'est lorsque les voix prépondérantes de nos jours au sein de la Ligue, qui sont celles des pays du Golfe, s'entendent pour isoler un de ses membres, tout en demandant à la communauté internationale des puissants de ne pas l'épargner, de lui régler son affaire, vu qu'il est momentanément exclu de la famille. Ce fut notamment le cas pour la Libye et la Syrie, dont les malheurs auraient été sans doute moindres si les Etats du Golfe n'avaient rien eu de plus pressé que de jeter de l'huile sur le feu qui avait pris chez elles. Les pays du Golfe étant toujours les premiers à « enfoncer » un des membres de la Ligue, à le sortir du rang, ils sont aussi ceux dont le changement d'attitude à son égard est le plus significatif de son retour prochain en grâce. Jusqu'à ce que les Emirats arabes unis parlent, il est vrai mezza voce, de renouer avec Damas, on ne savait pas trop si le conflit syrien était à l'arrêt, s'il allait repartir de plus belle, encore que ce soit le cas échéant sous une nouvelle forme, ou si même il se terminait.

Suite en page 3

206 candidats issus des élus indépendants et de 23 partis politiques

Tayeb Louh présente les chiffres et le climat politique des sénatoriales



Ph/D. R.

Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué dimanche soir, que le nombre des candidats aux élections de renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation dont les dossiers ont été validés, avait atteint jusqu'à présent, 206, précisant que ces élections seront supervisées par plus de 700 magistrats. Lire page 2

Un ensemble économique au potentiel insoupçonné
**Maghreb, Afrique du Nord
ou sud-Méditerranée ?**

Page 4

Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes
**Hamidou et le groupe
espagnol Zeriab en ouverture**

Page 13

206 candidats issus des élus indépendants et de 23 partis politiques

Tayeb Louh présente les chiffres et le climat politique des sénatoriales

■ Le ministre de la Justice, garde des Sceaux, Tayeb Louh, a indiqué dimanche soir, que le nombre des candidats aux élections de renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation dont les dossiers ont été validés, avait atteint, jusqu'à présent, 206, précisant que ces élections seront supervisées par plus de 700 magistrats.

Par Meriem Benchaouia

Invité de l'émission «Hwar Essaa» de la Télévision algérienne, M. Louh a fait savoir que 206 dossiers de candidature validés aux élections de renouvellement partiel des membres du Conseil de la nation, prévues le 29 décembre en cours, avaient été recensés, sur un total de 232 dossiers déposés au niveau national. Vingt-trois partis se sont présentés à ces élections dont le parti du Front de libération nationale (FLN), seul parti à avoir réussi à couvrir l'ensemble des wilayas, suivi du Rassemblement national démocratique (RND) avec 46 wilayas couvertes, tandis que les autres partis ont réussi à couvrir entre 17 et 01 wilaya. Le nombre des candidats indépendants dont les dossiers ont été acceptés a atteint 41 candidats, selon



Ph.D. R.

Rencontre sur les médias arabes et le développement durable Kaouane prend part aux travaux à Ryadh

LE MINISTRE de la Communication, Djamel Kaouane, a pris part lundi à Ryadh à une rencontre intitulée «La campagne médiatique arabe pour concrétiser les objectifs du développement durable à l'horizon 2030, voies et mécanismes d'application». Cette rencontre, organisée en marge de l'événement «Riyadh capitale de l'information arabe 2018/2019», a vu la participation des ministres arabes de l'Information, des experts du monde arabe en matière de médias et de développement durable, ainsi que des figures des médias arabes. Les interventions étaient principalement axées sur «les enjeux liés à l'orientation du rôle des médias dans le sens de leur contribution au développement durable, ainsi que les mécanismes et moyens à mettre en œuvre pour que les médias soient au service de cet objectif». La rencontre a été sanctionnée par des recommandations appelant notamment à l'établissement d'une cartographie médiatique arabe pour le développement durable, à la vulgarisation du rôle des médias comme partenaires à part entière du développement durable, et à la sensibilisation des citoyens arabes sur les enjeux du développement durable. **APS**

M. Louh. Par ailleurs, le ministre a rappelé que ces élections seront supervisées, pour la première fois, par le secteur de la justice, faisant savoir, dans ce sens, que 736 magistrats seront mobilisés à cet effet au niveau des 72 bureaux de vote, répartis au niveau national, avec une moyenne de 8 magistrats pour chaque bureau dont quatre suppléants.

Ces nouvelles mesures s'inscrivent, a-t-il expliqué, dans le cadre de la «consécration de la crédibilité et de la respectabilité des institutions de l'Etat», dans le but de «jouir de la confiance du peuple», une confiance qui renforce la stabilité et la sécurité du pays et sans laquelle tous ces acquis seront difficiles à recouvrer. M. Louh a rappelé, à ce propos, que la régularité et la transparence des élections étaient «plus que nécessaires», c'est pourquoi la supervision des élections du renouvellement partiel de la nation a été confiée aux

magistrats, sachant que la commission électorale de wilaya, chargée de la réception des dossiers de candidature, est constituée de 3 magistrats. Il a affirmé, dans ce contexte, que des instructions avaient été données à tous les parquets, polices judiciaires et administrations pour veiller à la régularité et à la transparence de ces élections. A une question sur la problématique juridique évoquée lors des précédentes élections sur la signification de la sanction privative de liberté et son impact sur la candidature, d'autant que deux personnes condamnées à des peines avec sursis ont présenté leurs candidatures, le ministre a indiqué que cette affaire avait été tranchée, arguant que le Conseil d'Etat a approuvé dans une décision que la condamnation avec sursis est une peine ajournée, applicable au cas où le concerné commet un délit ou un crime durant les cinq années suivant la prononciation de la première peine, et partant, elle est égale-

ment privative de liberté. Dans ce contexte, le ministre a répondu à une autre problématique relative à une contradiction entre la loi organique portant régime électoral qui prévoit dans l'un de ses articles que les décisions prononcées par les tribunaux administratifs dans les contentieux électoraux ne peuvent faire l'objet de recours, alors que la loi organique relative à l'organisation et au fonctionnement du Conseil d'Etat stipule que toutes les décisions administratives peuvent faire l'objet de recours. A cet effet, M. Louh a indiqué qu'«il n'existe aucune contradiction» à ce sujet, partant du fait qu'il s'agit de recours introduits dans le cadre d'élections, citant l'article 98 de la loi portant code électoral qui stipule que les décisions promulguées dans ce sens ne peuvent faire l'objet de recours y compris de pourvoi en cassation. M. Louh a cité deux affaires soumises récemment au Conseil d'Etat qui a émis ses décisions à leur sujet, en se réfé-

rant à l'article précité.

«Les institutions de l'Etat doivent être respectées dans l'intérêt de la stabilité du pays»

Le garde des Sceaux, a mis l'accent sur la nécessité de la consécration du respect de l'ensemble des institutions de l'Etat et de leur crédibilité devant le peuple, d'où doit découler leur impact sur la consolidation de la stabilité et de la sécurité du pays. Il a insisté sur le fait que tous les Algériens «quelles que soient leurs différences et leurs appartenances» sont d'accord pour agir afin de ne plus revivre la situation dans laquelle se trouvait l'Algérie dans les années quatre-vingt-dix liant cela à la nécessité de la consécration de la confiance en les institutions de l'Etat afin de les rendre «plus proches du peuple». **M. B.**

— Pour la prise en charge de ses préoccupations socioprofessionnelles —

Le Syndicat des chercheurs observe un sit-in de protestation

Le Syndicat national des chercheurs permanents (SNCP), a observé, lundi, un sit-in devant le ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, en vue de revendiquer la prise en charge de ses préoccupations socioprofessionnelles. Lors de ce sit-in, le président du SNCP, Smati Zoghbi, a mis l'accent sur «la nécessité d'une prise en charge urgente» des revendications des chercheurs permanents qui sont, a-t-il dit, «marginalisés», par la tutelle. Les protestataires revendiquent la révision du statut particulier du chercheur permanent,

pour lui permettre «de promouvoir sa carrière professionnelle et son parcours scientifique», «la révision des critères de classement des chercheurs», en sus de la concrétisation de la décision relative à l'intégration dans le corps de la Fonction publique et la révision de la grille des salaires et de l'échelon des postes appelés à disparaître. Le syndicat insiste sur l'augmentation du taux de financement des centres de recherche scientifique pour leur permettre de «développer leurs activités et de valoriser leurs réalisations pour les exploiter dans le développe-

ment de l'économie nationale, tout en permettant aux chercheurs permanents de tirer profit de la formation continue pour actualiser leurs connaissances scientifiques et être au diapason des derniers développements dans le domaine de la recherche scientifique, à l'image de leur collègues enseignants-chercheurs». Le SNCP, a appelé, d'autre part, à «consacrer un quota de logements à ces chercheurs pour leur permettre d'accomplir leurs missions dans un climat social approprié». Pour ce qui est de la position de la tutelle vis-à-vis de ces revendications,

une source du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique, a indiqué à l'APS, que «les portes du dialogue demeurent ouvertes devant le partenaire social, en vue de débattre des différentes préoccupations soulevées», précisant à cet égard, que les revendications du SNCP, s'inscrivent parmi «les intérêts qu'accorde le ministère à la famille universitaire». Il convient de rappeler que 2 400 chercheurs permanents actifs dans 26 centres de recherche scientifique, au niveau national.

L. M.

5^e Forum d'affaires algéro-sud-coréen

Global Group et Hyundai signent pour une usine de camions et bus

■ En marge du 5^e Forum d'affaires algéro-sud-coréen co-présidé par le Premier ministre, Ahmed Ouyahia, et son homologue sud-coréen, Lee Nak-Yon, en visite officielle jusqu'à demain en Algérie, un pacte d'association a été signé ce matin à Alger entre l'entreprise algérienne privée Global Group et le groupe sud-coréen Hyundai Motor Company pour la réalisation d'une usine de construction de camions et de bus à Batna.

Par Lynda Naili

Issu à la suite d'un accord 2018, ce pacte d'association porte sur un investissement de plus de 100 millions de dollars. Paraphé par le P-DG de Global Group, Hassen Arbaoui, et le représentant de Hyundai Motor Company, Donho Choi, ce projet portera sur la construction de camions et de bus et non pas de montage, et qu'il est le premier du genre au niveau africain. A ce titre, les deux associés tablent sur une production «au plus vite» de près de 40 000 unités de camions et bus annuellement. Dans ce contexte, Mohamed Tahar Boudiaf, secrétaire général de Global Group, dans une déclaration à la presse, indiquera que cette future usine entrera en activité vers la fin de l'année 2019. Donnant plus de précisions, il dira que la future usine engendra pas moins de 5 000 emplois directs et indirects avec un taux d'intégration national d'environ 40% au démarrage du projet pour atteindre une fourchette oscillant entre 50 et 60% au cours des deux à trois années suivantes. Pour rappel, il est à noter que le géant sud-coréen Hyundai Motor Company est déjà implanté sur le marché algérien pour le montage de véhicules légers notamment. Les échanges commerciaux entre l'Algérie et la Corée du Sud, 14^e client et 8^e fournisseur de l'Algérie, se sont établis en 2017 à 2,3 milliards de dollars. Ventilés, c'est de près de 700 millions de dollars d'exportations algériennes, et 1,6 milliard de dollars d'exportations sud-coréennes. Notons que la visite de trois jours du Premier ministre sud-coréen s'inscrit dans le cadre du renforcement des relations d'amitié et de coopération entre l'Algérie et la République de



P.V.D. R.

Corée liées par une Déclaration de partenariat stratégique signée en 2006 entre le Président Bouteflika et son homologue sud-coréen.

Ouyahia déplore une «modeste» présence des entreprises coréennes

Par ailleurs, dans son allocution prononcée à l'ouverture de la 5^e session du Forum d'affaires algéro-sud-coréen qu'il a co-présidé avec son homologue sud-coréen, Lee Nak-Yon, Ahmed Ouyahia, Premier ministre a estimé que la présence des entreprises coréennes en Algérie «reste modeste malgré leurs compétences connues à travers le monde». A ce titre, et face à ce constat, Ouyahia a ainsi appelé les investisseurs sud-coréens à renforcer davantage leur présence sur le marché industriel algérien, d'autant que ce dernier constitue une porte vers l'Afrique, l'Europe et le monde arabe. En ces termes, le Premier ministre dira qu'«effectivement, les socié-

tés coréennes se limitaient, durant de longues années, à conclure des contrats de réalisation dans divers secteurs. Mais nous n'avons vu la conclusion de partenariats industriels qu'au cours de ces dernières années, qui avaient concerné, dans un premier temps, le domaine électronique avant de s'élargir actuellement au domaine de l'industrie automobile». Aussi, au vu de cette nouvelle orientation dans le partenariat industriel, poursuivra-t-il, le gouvernement algérien invite «ses amis de la République de Corée à investir davantage dans notre pays car vous allez vous positionner sur un marché protégé comme c'est le cas actuellement pour les industries de l'électroménager et de l'automobile à titre d'exemple». «Je voudrais dire aux hommes d'affaires et aux chefs d'entreprises coréens que l'Algérie, qui constitue une «porte» vers l'Afrique, l'Union européenne et le monde arabe, est un pays qui vous attend avec de nombreux avantages», insistera-t-il auprès de la forte délégation d'hommes d'affaires qui

accompagnait son homologue sud-coréen, Lee Nak-Yon. Pour mieux convaincre son auditoire, le Premier ministre s'est attelé à déployer les arguments incitatifs aux IDE en Algérie. Aussi, il évoquera «l'excellence des infrastructures» et le «cadre juridique relatif aux investissements, qui offre des avantages importants comme l'exonération fiscale, sur une longue durée, et l'exonération de taxes douanières lorsqu'il s'agit de projets d'investissements dans le cadre du partenariat» dont dispose l'Algérie. A ces avantages, outre «l'atout d'une main-d'œuvre qualifiée et compétitive» dont recèle l'Algérie, Ouyahia ajoutera ceux relatifs au «coût bas» tant de «l'énergie» ainsi qu'à «la disponibilité du foncier mis à la disposition des investisseurs sous forme de concessions à un prix insignifiant». Ceci non sans relever les près de 100 milliards de dollars constituant les réserves de change nationales, ainsi qu'un faible endettement et un taux de croissance hors hydrocarbures de plus de 3%. L. N.

Malgré les appels pressants de pays européens

L'Algérie refuse d'ouvrir des «plateformes migratoires»

Ces dernières années, alors qu'en Europe les voies migratoires sont en train de se fermer, le nombre de migrants est en train d'augmenter en direction de l'Afrique du Nord, particulièrement vers l'Algérie, un problème qui préoccupe le gouvernement algérien. Selon le coordonateur du Centre opérationnel des migrations au ministère de l'Intérieur, Hassan Kacimi, le flux de migrants sur le continent africain est un phénomène qui a tendance à prendre de l'ampleur, notamment vers l'Algérie où, comparativement à l'année 2017, sa pression, même si elle est moins importante comparée aux pays européens, n'en continue pas moins de per-

durer. En effet, lors de son passage hier à la Radio nationale et s'exprimant sur la question de la migration à partir du Mali, du Niger, du Tchad, et du Soudan en direction de l'Afrique du Nord en particulier vers l'Algérie, Hassan Kacimi, a relevé que si les pays européens sont légitimement préoccupés par ce problème, il en va de même pour Alger qui, dit-il, tente de le prendre en charge et de le réguler. Concernant l'accueil et la protection des populations de migrants, Hassan Kacimi, signale que l'Algérie a, de tous temps, inscrit son action dans le respect des conventions internationales, relevant cependant que sur ce dossier, il n'existe pas de consensus entre les

nations qui y sont confrontées. Des appels pressant de pays européens à l'Algérie d'accepter l'ouverture de «plateformes migratoires» de rétention, qu'il identifie à des «marchés aux esclaves où on prend les meilleurs», le représentant du ministère de l'Intérieur considère que cette question doit être réglée «autrement et non en la déplaçant ailleurs». Il pousse plus loin en observant que la politique de «migration choisie», adoptée par ces derniers est une démarche qui ne contribue en rien à solutionner cette épineuse question. Du flux migratoire auquel fait face le pays, il note que celui-ci est en train d'évoluer différemment par rapport au

passé. Alors qu'en Europe, dit-il, les voies migratoires sont en train de se fermer, il en va autrement pour ce qui concerne le continent où, signale-t-il, le nombre de migrants est en train d'augmenter en direction de l'Afrique du Nord, particulièrement vers l'Algérie, à partir du Mali, du Niger, du Tchad, et du Soudan, en particulier. Kacimi estime que concilier les aspects humanitaires et sécuritaires du flux migratoire s'avère une problématique «difficile à mettre en œuvre», assurant que les autorités algériennes tentent, malgré tout, de les appréhender au mieux. Notant que la population des cinq pays du Sahel est constituée de 80 millions d'habi-

tants et que dans 30 ans elle va pratiquement doubler, qu'«en sera-t-il, s'inquiète-t-il, s'il n'existe pas d'assises économiques pour répondre à ses besoins». Pour lui, «nous allons assister à une migration qui va se diriger vers le Maghreb, l'Algérie, puis l'Europe», des enjeux auxquels il appelle à faire face par une démarche réfléchie au niveau mondial. **Thinine Khouchi**

LA QUESTION DU JOUR

Indices concordants

Suite de la page une

La réponse à chacune de ses interrogations, vu que la bataille finale d'Idleb était suspendue, pour cause d'accord de Sotchi passé entre les deux présidents russe et turc, dépendait des intentions des Etats-Unis, c'est-à-dire de Donald Trump. Allait-il rappeler les boys stationnés à l'est de l'Euphrate, mais aussi pour certains à Menbaj, comme il avait annoncé il y a de cela plusieurs mois, ou avait-il changé d'avis à cet égard. Dans le premier cas, la guerre effectivement se terminait, et dans le second, elle se prolongeait indéfiniment. Toutes ces questions, qui jusque-là restaient sans réponses, se sont pour ainsi dire dissipées d'elles-mêmes au vu des nouvelles dispositions des Emirats, qui dans ce genre d'affaires est habituée à endosser le rôle de messagère. Elles sont dépassées si les monarchies du Golfe s'emploient déjà à se réconcilier avec Damas. En apparence, Omar al-Bachir, le président soudanais, a fait davantage dans cette direction, ayant été le premier des chefs d'Etat arabes à se rendre à Damas. Mais comme lui-même n'a jamais été au sein de la Ligue un partisan actif de la destruction de Damas, sa visite, bien qu'elle soit la première du genre, n'est pas aussi indicatrice de la suite des événements que l'intention des Emirats de rouvrir leur ambassade à Damas. C'est qu'on peut imaginer le chef d'Etat soudanais prendre le risque d'aller rendre visite à des amis en grande difficulté, mais non pas les responsables émiratis faire autre chose que s'inscrire dans un plan plus vaste américain. Or le départ prochain des soldats américains est considéré comme certain également par les Turcs, ce qu'ils attendent du reste avec une impatience au moins égale à celle de Damas. De sorte que les seuls qui se taisent sur le sujet, ce sont les Américains eux-mêmes. De là la question : est-ce parce qu'au contraire leur intention est de maintenir sur place leurs troupes aussi longtemps que nécessaire ? Ou bien est-ce parce qu'ils ne peuvent tout simplement pas annoncer leur départ à leurs alliés kurdes ? Comme les Turcs n'attendent que le bon moment de passer à l'action pour repousser ces derniers à une distance hygiénique de leurs frontières, le plus probable est que les Américains se préparent à lâcher les Kurdes. **M. H.**

Un ensemble économique au potentiel insoupçonné

Maghreb, Afrique du Nord ou sud-Méditerranée ?

■ Si l'on exclut toutes les raisons politiques et idéologiques qui s'opposent à la constitution d'un ensemble maghrébin, en l'occurrence les engagements stratégiques extra-maghrébains, le trafic de drogue aux frontières, la justice internationale, la conception de la démocratie, etc., il reste, tout de même, suffisamment de bonnes raisons de plaider pour un Maghreb économique, pour peu que ces réserves, au demeurant fondamentales, soient levées ou évacuées en vue de leur prise en charge effective et irréversible.

Par Filali H. Imène

Les rendez-vous ratés pour l'ensemble maghrébin sont nombreux, à commencer par celui qui aurait pu avoir lieu avant que les pays qui composent cet ensemble mythique n'aillent, seuls, vers l'Union européenne. Ils auraient gagné à aller vers les accords d'association comme un ensemble économique uni et solidaire ? En liant, chacun de son côté, leurs destinées respectives à celle de l'Europe unie, les pays maghrébains perdaient l'avantage et le poids qu'aurait représenté, face à l'UE, une communauté économique maghrébine soudée et compacte, portant en face de l'autre rive les mêmes aspirations, les mêmes attentes et les mêmes conditions.

Il n'y a nul besoin, encore une fois, de recourir au fonds civilisationnel commun, dans ses versants religieux, historique, linguistique, culturel et humain pour justifier la nécessité d'une union maghrébine, tant il est vrai

que malgré ces points communs, le Maghreb uni est demeuré un rêve, voire un mythe inatteignable. Ce alors que l'Europe, que tout sépare et qui s'est livrée des guerres intestines durant des siècles, a fini par s'unir au nom d'un principe simple, mais qui s'avère déterminant pour la pérennité et la prévalence des nations : l'économie. En mettant en commun ce qui, géré séparément, peut devenir, à terme, source de discorde et de conflit, les Européens ont réussi à faire de leur espace «paneuropéen» une ère de partage, de solidarité et de prospérité. Les raisons économiques sont, à elles seules, suffisantes pour fonder l'avènement d'un Maghreb économique uni, en mesure de créer une synergie intermaghrébine susceptible de hisser cette région qui a l'avantage de pouvoir se déployer, en tant que Maghreb uni, sur l'axe horizontal en direction du Moyen-Orient et de l'Asie, et en tant qu'Afrique du Nord, sur l'axe vertical, vers l'Afrique et, en tant qu'ensemble sud-méditerranéen, vers l'autre rive. Une géostratégie de toutes les opportunités propice à toutes les émergences économiques dans le cadre d'une complémentarité réelle qu'il s'agirait d'optimiser.

Le potentiel maghrébin, c'est une industrie intra-maghrébine intégrée horizontalement, avec une complémentarité en matière d'approvisionnement en intrants, en matières premières, en main-d'œuvre qualifiée, en énergie, en réseaux de sous-traitance, en



échange d'expertise, avec l'avantage formidable d'une hétérogénéité des environnements économiques spécifiques aux trois pays qui constitue une richesse qu'il s'agirait d'harmoniser sans en briser les originalités respectives.

Le potentiel maghrébin, c'est également un marché de plus de 100 millions de consommateurs. Un marché qui devra être source de l'offre et de la demande, dans le cadre d'une préférence maghrébine, qu'il s'agisse d'attribution de marchés, ou de contrats commerciaux, de partenariats, d'échanges de savoir-faire et de partage d'expériences en mesure de permettre de développer des facultés imprévisibles à la compétition internationale grâce aussi à l'effet d'optimisation des coûts de production et donc aussi des prix à la vente.

Ainsi inventoriées, ce ne sont là que des découpes théoriques de ce que le Maghreb uni pourrait, s'il advenait, apporter aux nations maghrébines. En réalité, le potentiel réside, au-delà de ces considérations chiffrables et quantifiables, dans le génie maghrébin qui pourrait révéler cette dynamique maghrébine, qui s'élèverait bien au-dessus de ces prévisions, pour donner naissance, le temps aidant, à une puissance économique régionale.

F. H. I.

Forum Afrique-Europe sur le numérique Houda Faraoun à Vienne

LA MINISTRE de la Poste, des Télécommunications, des Technologies et du Numérique, Houda-Imane Faraoun, prendra part au Forum de haut niveau Afrique-Europe qui se tient depuis hier à Vienne en Autriche, sous le thème «Conduire la coopération à l'ère du numérique», indique un communiqué de ce ministère.

M^{me} Faraoun représentera le président de la République, Abdelaziz Bouteflika, invité à ce Forum qui s'inscrit dans le cadre de la coopération entre l'Union africaine et l'Union européenne.

Ce Forum de haut niveau verra la participation de dirigeants politiques, de chefs d'entreprises et d'investisseurs qui partageront «leur vision sur la coopération actuelle et future» entre l'Afrique et l'Europe en matière d'innovation et de numérisation.

Les travaux du Forum se dérouleront durant deux jours sous forme de tables rondes focalisées sur des «thèmes-clés» liés à l'innovation pour l'ère du numérique en Afrique, à savoir «la Fintech (technologie financière), investir dans les start-up, l'administration en ligne, l'accélération du e-commerce et la connectivité en Afrique».

R. N.

Industrie/Foncier

Tizi-Ouzou : 75 actes de concession annulés et 67 investisseurs mis en demeure

Un total de 75 actes de concession de foncier industriel ont été annulés et 67 investisseurs bénéficiaires de lots de terrain dans des zones d'activité de la wilaya de Tizi-Ouzou ont été mis en demeure d'entamer leurs projets, a-t-on appris samedi de la direction locale de l'Industrie et des Mines (DIM).

Ces mesures ont été prises dans le cadre d'une opération d'assainissement du foncier industriel, lancée par la wilaya et visant à récupérer des lots de terrain affectés pour la réalisation de projets d'investissements qui n'ont pas été concrétisés depuis plus de 20 ans dans certains cas, en vue de leur réaffectation à des porteurs de projets demandeurs de foncier, indique un document de la DIM, remis à l'APS. Sur ces 75 actes de concession ou de cession annulés, 10 concernent des lots relevant de zones d'activité gérées par l'Unité de Tizi-Ouzou de gestion

des zones industrielles et d'activité (UGZIA), dont six sont implantés dans la zone d'activité de Boghni, 23 dans celle d'Aboudid (Larbaa n'Ath Irathen) et deux à Azeffoune. Ce même organisme a aussi fait établir par un huissier de justice un total de 19 constats de terrains nus en prévision d'annulation d'actes de concession.

Les 65 autres actes de concession ou de cession annulés concernent des lots relevant des zones d'activité gérées pour l'Agence foncière de wilaya (AFWTO), dont 51 au niveau de la zone d'activité de Tadmaït, 11 à Tala Athmane et trois à Makouda, ajoute le texte.

S'agissant des 67 mises en demeure adressées aux bénéficiaires de foncier industriel, qui n'ont pas encore concrétisé leurs projets, 54 ont été adressées par l'UGZIA à des attributaires de lots de terrain dans les zones d'activité de Mouldiouane (3 investisseurs),

à Azeffoune (23), à Draa Ben Khedda (18) et à Fréha (10).

L'Agence foncière de wilaya a adressé des mises en demeure de lancer les travaux de réalisation de leurs projets dans les meilleurs délais, à huit bénéficiaires de lots à Tala Athmane, trois à Tadmaït, un à Makouda et un autre ayant bénéficié d'une concession hors zones d'activité, a-t-on précisé. La wilaya de Tizi-Ouzou compte un total de 17 zones, dont 16 zones d'activités et une zone industrielle, totalisant 351,92 ha et 1 231 lots dont 1 096 ont été attribués et 123 sont disponibles. Concernant les investissements, un total de 150 projets sont en activités, 144 autres en cours de réalisation alors que 393 projets n'ont pas été lancés en réalisation, 20 sont à l'arrêt et 47 réalisés mais ne sont pas entrés en activité. Pour augmenter le foncier industriel local et encourager l'investissement, Tizi-Ouzou a bénéficié de la création de deux

nouvelles zones d'activité au niveau des communes de Timizart et Fréha, totalisant 56,73 ha et 44 lots, dont 39 parcelles ont été attribuées. Les projets en cours de réalisation au niveau de ces deux zones sont au nombre de 36. La wilaya a également bénéficié de l'inscription de deux zones industrielles à Draa El Mizan/Tizi-Gheniff, totalisant 45,69 ha et 24 lots et dont l'enquête parcellaire et la phase d'expropriation sont en cours.

Quant au parc industriel prévu dans la localité de Soumaa sur une superficie de 327 ha, créée en 2012, ce projet qui a été doté d'une enveloppe financière de plus de 9,3 milliards de DA pour étude et réalisation, est à l'arrêt suite à une opposition «farouche» des riverains, a-t-on rappelé.

Hatem T.

Pétrole

Le Brent oscille autour des 60 dollars

■ Les prix du pétrole progressaient hier en cours d'échanges européens, dans un marché qui reste prudent et incertain quant à l'équilibre entre l'offre et la demande.

Par Amel B.

Le baril de Brent de la mer du Nord pour livraison en février valait 60,95 dollars sur l'Intercontinental Exchange (ICE) de Londres, en hausse de 67 cents par rapport à la clôture de vendredi. Dans les échanges électroniques sur le New York Mercantile Exchange (Nymex), le baril de «light sweet crude» (WTI) pour janvier gagnait 48 cents à 51,68 dollars. «La pression à la vente des investisseurs semble diminuer», ont expliqué les analystes, évoquant les chiffres hebdomadaires de l'entreprise de services pétroliers Baker Hughes, selon qui le nombre de puits de pétrole aux Etats-Unis est tombé la semaine dernière à son plus bas niveau depuis la mi-octobre. Mais malgré cette remontée des cours, les prix restaient proches de leur plus bas

PH. R.



depuis octobre 2017, atteint fin novembre. Dernièrement, «la hausse de la production américaine de pétrole de schiste et la potentielle baisse de la demande (mondiale) de carburant ont pesé significativement sur la confiance du marché, malgré les efforts de l'Opep et de ses partenaires pour rééquilibrer les prix de l'or noir», a résumé Benjamin Lu, analyste. Début décembre, confrontée à une chute des cours, l'Organisation des pays exportateurs de pétrole s'est mise d'accord avec ses partenaires, dont la Russie fait partie, pour réduire sa production d'environ 1,2 million de barils par jour à partir de janvier. Mais les investisseurs redoutent toujours de voir la croissance mondiale, et donc la demande de pétrole, trébucher sur fond d'inquiétudes concernant la guerre commerciale entre la Chine et les Etats-Unis.

A. B./APS

Brexit

Theresa May affirme qu'un second référendum nuirait à l'avenir du pays

La Première ministre britannique, Theresa May, a fustigé les appels qui se multiplient au Royaume-Uni pour un second référendum sur le Brexit (sortie de l'Union européenne), affirmant qu'un nouveau scrutin nuirait à l'avenir du pays. Un nouveau scrutin «entraînerait des dégâts irréparables pour l'intégrité de notre vie politique», dit-elle dans un extrait d'une déclaration aux députés de la chambre des Communes, diffusé par ses services. Ce deuxième référendum «ne nous avancerait probablement pas plus» et «diviserait encore notre pays au moment même où nous travaillons pour l'unir», a-t-elle dit. Le Royaume-Uni s'est prononcé à 52% en faveur d'une sortie de l'Union européenne lors d'un référendum en juin 2016. Le Brexit doit se concrétiser le 29 mars prochain, mais l'accord de

divorce conclu en novembre avec Bruxelles à l'issue d'âpres négociations peine à convaincre les députés de tous bords politiques, qu'ils soient partisans d'un Brexit sans concessions ou du maintien dans le club européen.

Confrontée à la probabilité d'un échec, Theresa May a repoussé à janvier le vote sur l'accord, initialement prévu le 11 décembre. Face aux divisions, de plus en plus de voix plaident pour un second référendum, dans l'opposition comme chez les conservateurs. Selon des médias britanniques, plusieurs membres du gouvernement, dont le numéro 2, David Lidington, œuvreraient en ce sens en coulisses. Theresa May a jusqu'ici catégoriquement rejeté cette éventualité qui trahirait, selon elle, la volonté du peuple britannique, défendant pour seules alternatives un Brexit

sans accord, potentiellement dévastateur pour l'économie britannique, ou pas de Brexit du tout. Durant le week-end, elle est déjà montée au créneau contre un second référendum et s'est écharpée avec l'ancien Chef du gouvernement travailliste Tony Blair, dans une rare dispute publique, l'accusant de chercher à «saper» le Brexit. «Je n'ai jamais perdu de vue mon devoir, à savoir mettre en œuvre le résultat du référendum», a-t-elle insisté. Tony Blair, au pouvoir de 1997 à 2007, a lui considéré comme «irresponsable (...) d'essayer de convaincre de force les députés d'accepter un accord qu'ils considéraient franchement comme mauvais en menaçant de quitter l'Union européenne sans accord, s'ils ne suivent pas la ligne». Comme Theresa May, l'ex-chef de la diplomatie et fervent Brexiter, Boris Johnson, a estimé

qu'un second référendum «provoquerait un sentiment de trahison instantané, profond et permanent» dans une tribune publiée hier dans le *Daily Telegraph*. Devant le spectre d'un rejet de l'accord, une troisième voie est défendue par plusieurs ministres de Theresa May : donner au Parlement la possibilité de voter de manière indicative sur différentes options possibles pour le Brexit, du maintien d'une relation très étroite avec l'UE à une sortie sans accord. Dernier en date à plaider en ce sens, le ministre des Entreprises, Greg Clark, a estimé hier sur la BBC que le Parlement devrait avoir son mot à dire pour mettre fin à l'«incertitude» si l'accord de M^{me} May était recalé. La ministre britannique du Travail, Amber Rudd, a elle appelé samedi les conservateurs à discuter avec l'opposition au Parlement afin de

trouver un «consensus».

M. Y.

Zone euro
Inflation revue
à la baisse en
novembre à 1,9%

LE TAUX d'inflation annuel dans la zone euro a ralenti en novembre pour atteindre 1,9%, a annoncé hier l'Office européen des statistiques Eurostat, revoyant à la baisse une première estimation à 2% publiée fin novembre. Ce chiffre est légèrement inférieur aux attentes des analystes interrogés par le fournisseur de services financiers Factset, qui tablaient sur 2%. En octobre, l'inflation dans la zone euro était de 2,2%. Pour la BCE, une inflation annuelle très légèrement inférieure à 2% sur un an est considérée comme un signe de bonne santé de l'économie. Comme les mois précédents, la cherté de l'énergie contribue le plus fortement à la hausse des prix en zone euro. En novembre, les prix de l'énergie ont crû de 9,1%, ce qui est toutefois bien moins qu'en octobre (+10,7%). L'inflation sous-jacente (hors énergie, produits alimentaires, boissons et tabac, qui exclut par conséquent les produits particulièrement volatils) a elle aussi ralenti en novembre, pour atteindre 1%, contre 1,1% en octobre. L'inflation est la plus faible en Irlande (0,8%) et au Portugal (0,9%) et reste la plus élevée en Estonie (3,2%). Elle a atteint en novembre 2,2% en Allemagne et en France.

R. E.

Changes

L'euro se reprend face au dollar avant une réunion de la Fed

L'euro progressait hier face au dollar, après avoir nettement baissé vendredi et en attendant cette semaine une réunion de la Réserve fédérale américaine. Hier matin, l'euro valait 1,1329 dollar contre 1,1306 vendredi soir. Selon les analystes, le point fort de la semaine sera la réunion du comité monétaire de la Banque centrale américaine (Fed) qui démarre aujourd'hui et s'achèvera demain. «Une dernière hausse des taux d'intérêt pour 2018 est presque une affaire réglée», a estimé Hussein Sayed, analyste. Si la hausse des taux a lieu comme prévu, ce sera la quatrième hausse cette année et la neuvième depuis fin 2015, lorsque la Banque centrale américaine a mis fin à sept années de taux zéro. Mais «ces derniers mois, la série de don-

nées économiques américaines décevantes, le conflit commercial continu avec la Chine, le mouvement de ventes sur les marchés actions et les craintes d'un possible ralentissement économique mondial, ont jeté de sérieuses doutes sur la possibilité pour la Fed de maintenir son agenda de hausses de taux», a complété Konstantinos Anthis, analyste. Une hausse des taux a pour objectif de ralentir une économie en surchauffe mais rend également la devise plus rémunératrice et donc plus attractive pour les cambistes. Concernant l'euro, les investisseurs digéreraient la révision à la baisse de l'inflation pour novembre, qui s'est établie à 1,9% sur un an, contre +2% précédemment, ainsi que des informations selon lesquelles «l'Italie est finalement

arrivée à un accord avec l'UE sur son budget», a expliqué Jasper Lawler, analyste. Le gouvernement populiste italien a revu son budget à la baisse pour un montant de l'ordre de quatre milliards d'euros afin de répondre aux exigences des autorités européennes, a indiqué hier un ministre. Vendredi, la monnaie unique avait particulièrement pâti de la croissance du secteur privé dans la zone euro qui a atteint en décembre son plus bas niveau depuis plus de quatre ans, selon l'indice PMI composite du cabinet Markit. De son côté, la livre sterling baissait légèrement face à l'euro et progressait face au dollar, alors que l'incertitude concernant le Brexit reste forte. Vendredi, Theresa May n'a pas obtenu d'aide des dirigeants européens pour

convaincre son Parlement de valider l'accord convenu avec Bruxelles sur les modalités du divorce. Le dollar était stable face à la monnaie japonaise, à 113,35 yens pour un dollar contre 113,39 yens vendredi soir. L'euro montait quant à lui face à la devise nipponne, à 128,42 yens pour un euro contre 128,19 yens vendredi. Le franc suisse était quasi stable face à l'euro à 1,1286 franc pour un euro contre 1,1281 vendredi et se renforçait face au dollar, à 0,9962 franc suisse pour un billet vert au lieu de 0,9980 vendredi. La monnaie chinoise gagnait du terrain contre le billet vert à 6,8982 yuans pour un dollar contre 6,9076 vers 15h30 GMT vendredi. L'once d'or valait 1 238,78 dollars contre 1 238,45 dollars vendredi à 22h00 GMT.

Tizi-Ouzou / Intempéries

Une enveloppe de 890 millions de DA pour la prise en charge des dégâts

■ La wilaya de Tizi-Ouzou a bénéficié d'une enveloppe de 890 millions de DA pour la prise en charge des dégâts causés par les intempéries du 3 novembre passé, a indiqué le président de l'Assemblée populaire de wilaya (APW), Youcef Aouchiche.

Par Zineddine L.

Une réunion est prévue mercredi et jeudi prochain en session ordinaire pour débattre notamment de la situation des secteurs de l'énergie, de l'agriculture et de la pêche, et du foncier industriel, votera l'ouverture d'un crédit d'un montant de 890 millions de DA pour la réparation des dégâts causés par les intempéries, a indiqué à l'APS le même responsable, précisant que l'opération est inscrite par les pouvoirs publics au profit de la wilaya.

Le bilan des dégâts causés par les intempéries de novembre dernier sera présenté lors de la réunion de l'APW, a précisé M. Aouchiche, ajoutant que la commission de l'APW, installée à cet effet, qui a effectué une vingtaine de sorties sur le terrain a relevé plusieurs dégâts causés à l'infrastructure de base (routes, réseaux d'AEP et d'assainisse-

ment), des équipements publics et à des particuliers. Cette même commission a également relevé des points noirs dans des localités ayant été les plus touchées par les intempéries de novembre dernier où la wilaya avait reçu entre 12h00 et 21h00 plus de 80 mm de pluie, notamment dans la ville de Tigzirt qui «nécessite une prise en charge très particulière», le bassin de Draâ Ben Khedda/Tadmait et celui de Boujdjima/Ouaguenoune/Timizart, a-t-il ajouté.

Un bilan des dégâts, occasionnés aux ouvrages et réseaux d'assainissement, établi par la Direction des ressources en eau (DRE) et dont l'APS a obtenu une copie, fait état de plusieurs interventions de la DRE pour, entre autres, le curage de l'oued Bouaid le long de la RN 12 (à hauteur de Boukhalfa, Tizi-Ouzou), le curage et le nettoyage de talweg et du canal d'évacuation des eaux pluviales de la ville de Tigzirt ainsi que du bassin de



réception de l'ovoïde du lotissement Salhi (Tizi-Ouzou). De son côté, l'unité de Tizi-Ouzou de l'Algérienne des eaux (ADE) a effectué 17 interventions au total pour la réhabilitation, avec les services de la DRE, des traversées de l'Oued Imzizou et El Kahra (commune de Fréha) emportées par les crues et pour la réparation des conduites

d'AEP de 18 communes touchées.

L'Office national d'assainissement (ONA) a effectué, pour sa part, 22 interventions pour le débouchage et le curage de 300 avaloirs et de 25 regards, et pour le curage manuel de 2 caniveaux dans six communes à savoir, Tigzirt, Tadmait, Draâ Ben Khedda, Tizi-Ouzou, DraEl Mizan

et Fréha. Le coût global de réparation des dégâts causés aux ouvrages d'AEP et d'assainissement est estimé par la DRE à 610 millions de DA, soit 380 millions pour l'infrastructure d'assainissement, 80 millions de DA pour celle d'AEP et 150 millions pour le curage et nettoyage des oueds et talwegs.

Z. L./APS

Oran

25 nouveaux établissements hôteliers en cours de classement

Vingt-cinq nouveaux établissements hôteliers sont en cours de classement dans la catégorie de 0 à 1 étoile dans la wilaya d'Oran, a-t-on appris de la direction du tourisme et de l'artisanat de la wilaya. Ces 25 structures hôtelières dont 14 à Aïn El Turk, 7 à Oran, une à Es-Sénia et une à Bir El Djir sont en cours de classement définitif par la commission de wilaya, a indiqué le chef de service chargé du suivi et contrôle des activités touristiques à la direction du tourisme et de l'artisanat, Mourad Boujenane.

Il a dans ce sans précisé que l'opération de classement de ces établissements hôteliers, entamée le premier décembre du mois en cours, sera clôturée dans quelques jours (le 20 décembre). L'objectif de cette opération de classement est d'assainir le parc hôtelier de la wilaya de manière effective et ce, conformément aux textes de la loi qui régissent cette activité,

dans le strict respect des critères d'exploitation dans la catégorie de classement souhaitée, a ajouté le même responsable, rappelant l'importance de cet investissement plutôt lourd qui nécessite un accompagnement, un encadrement et une sensibilisation accrue pour promouvoir le tourisme. Sur un parc hôtelier de 172 établissements hôteliers totalisant 16 214 lits dont dispose actuellement la wilaya d'Oran, 45 sont classés définitivement dans la catégorie de zéro à 1 étoile, alors que 16 autres sont

classés dans la catégorie de 2 à 5 étoiles, a-t-il fait savoir. Selon la même source, les établissements hôteliers, une fois classés, disposeront d'un panonceau délivré par l'Agence nationale de développement touristique (ANDT).

Réhabilitation de 15 kilomètres de routes

Les travaux de réhabilitation de 15 kilomètres de routes sont en cours dans les communes de Bir El Djir, Es Sénia et Oran, a-t-

on appris de la direction de wilaya des travaux publics. Ces travaux portent sur la maintenance, le revêtement et le dédoublement de la voie à proximité du parc d'attraction au niveau de hai El Hamri, de la 2^e pénitente et au niveau du pont Zabana, a-t-on indiqué. Parmi les projets en cours de concrétisation au titre des préparatifs des Jeux méditerranéens qu'abrètera Oran en 2021, figurent la réhabilitation du dédoublement de la voie menant vers l'aéroport international «Ahmed Benbella» d'Es Sénia et

l'assainissement au niveau du même axe.

A noter aussi l'achèvement de la réhabilitation de 40 kilomètres du réseau routier du Groupement urbain d'Oran qui comprend des communes d'Oran, de Bir El Djir, d'Es Sénia et de Sidi Chahmi. A noter que 14 milliards DA ont été destinés dans les trois dernières années à l'aménagement de 68 km du réseau routier de la wilaya d'Oran.

Anissa H.

Oum El Bouaghi

Placement de plus de 4 700 demandeurs d'emploi depuis janvier

Un total de 4 707 placements de demandeurs d'emploi ont été effectués dans la wilaya d'Oum El Bouaghi entre les mois de janvier et d'octobre 2018, a indiqué le directeur local de l'emploi Mohamed Laâredj. Le même responsable a souligné à ce pro-

pos que le nombre de dossiers déposés auprès des agences locales de l'emploi, a atteint durant cette période, 25 134 demandes dont 4 707 personnes ont bénéficié de postes de travail dans le cadre du système dit «classique». Le nombre de pla-

cements réalisés au titre de ce système a touché divers secteurs à l'instar de la construction et travaux publics, l'agriculture et les services et a connu une hausse de 380 placements supplémentaires, comparée à 2017, ajoute la même source.

S'agissant des contrats d'emploi attribués dans le cadre du dispositif d'aide à l'insertion professionnelle (DAIP), M. Laâredj a fait savoir que 2 480 contrats ont été recensés pendant la même période contre plus de 3 450 dénombrés l'année dernière. Le manque d'offres d'emploi inscrits au titre de l'année en cours et la réticence des jeunes à s'engager dans des emplois dans le secteur privé, notamment au bâtiment sont les facteurs qui expliquent la baisse de ce nombre de contrats, a souligné le même responsable.

T. KH.

Bordj Bou Arreridj

Relance prochaine du projet de réalisation de l'évitement de la ville

Le projet de l'évitement de la ville de Bordj Bou Arreridj, reliant les routes nationales RN 106 et RN 5, sera «prochainement relancé», a-t-on appris des services de la wilaya. L'évitement de près de cinq km, qui sera réalisé dans le cadre d'une action de bénévolat des entrepreneurs locaux permettra de relier la route nationale RN 106 au chef-lieu de

wilaya ainsi que les communes de Medjana, et de Teniet En Nasr et la route nationale RN 5 à la ville de Bordj Bou Arreridj, a indiqué la même source. Cette route donnera également la possibilité aux usagers, notamment les conducteurs de poids lourds, d'éviter de passer par le centre-ville de Bordj Bou Arreridj, ce qui contribuera à fluidifier le trafic

routier au chef lieu de wilaya, a-t-on fait savoir de même source. Il est à signaler que ce projet a enregistré un retard depuis son lancement en 2016, notant que cette route sera ouverte à la circulation «le 18 février prochain», à l'occasion de la célébration de la journée nationale du chahid.

R. R.

Maroc

Al appelle à rendre justice aux militants du Mouvement Hirak du Rif

■ L'Ong Amnesty internationale (AI) a dénoncé dans un rapport, les graves irrégularités de procédure judiciaire commises par le tribunal de première instance de Casablanca au Maroc, à l'encontre des journalistes et militants appréhendés en lien avec les manifestations pacifiques du Mouvement Hirak dans la région du Rif, appelant à leur rendre justice, dans un rapport rendu public hier par l'Ong.

Par Farid M.

Des dizaines de manifestants se sont vus en juin dernier, privés de leur droit à un procès équitable par le tribunal de première instance de Casablanca, qui a déclaré 54 personnes liées aux protestations en faveur de la justice sociale du mouvement du Rif, coupables d'infractions liées à la sécurité et les a condamnées à des peines de prison allant jusqu'à 20 ans en lien avec les manifestations qui se sont déroulées à Al Hoceïma en 2016 et 2017. Pas moins de 43 personnes sont désormais rejuggées par la cour d'appel de Casablanca. La cour a reporté la première audience au 17 décembre. L'analyse du procès effectuée par Amnesty International a dévoilé plusieurs violations du droit à un procès équitable, notamment des condamnations fondées sur des «aveux» extorqués sous la torture.

Elle répertorie les noms des détenus, les chefs d'inculpation retenus à leur encontre et les peines prononcées. «La procédure en première instance s'est soldée par une erreur judiciaire flagrante. Le gouvernement marocain a utilisé cette procédure légale entachée d'irrégularités pour sanctionner et réduire au silence d'éminents manifestants pacifiques qui réclament plus de justice sociale et pour dissuader les citoyens de s'exprimer», a déclaré Heba Morayef, directrice

Afrique du Nord et Moyen-Orient à Amnesty international. Mme Morayef, a exhorté les autorités judiciaires du Maroc à veiller à ce que le procès en appel «ne se résume pas à un nouveau simulacre de justice» émaillé de plaintes pour torture et autres violations du droit à un procès équitable.

«Elles doivent montrer qu'elles sont déterminées à rendre justice et prendre des mesures concrètes afin d'écartier tous les aveux obtenus sous la torture ou la menace de torture et veiller à ce que tous les droits à un procès équitable soient respectés au cours de la procédure d'appel», a-t-elle martelé.

Manifestations pacifiques transformées en chefs d'accusation graves

Alors que le procès était lié aux manifestations pacifiques, le parquet a introduit des chefs d'accusation graves et souvent disproportionnés, ajoute le rapport D'AI, passibles des peines parmi les plus lourdes du Code pénal marocain, notamment «complot visant à porter atteinte à la sûreté intérieure de l'Etat», passible de la peine de mort. Selon l'enquête menée par l'ONG, le procès est entaché de «graves irrégularités et des dossiers sont montés à partir d'éléments douteux, ne respectant pas les conditions relatives aux enquêtes judiciaires», qualifiant leurs conditions de détention d'«inhumaines». Le leader du mouve-



ment Hirak, Nasser Zefzafi, a déclaré à la cour d'appel de Casablanca que des policiers l'ont frappé lors de son arrestation le 29 mai 2017 et a été placé à l'isolement plus de 15 mois dans des «conditions s'apparentant à de la torture menaçant de s'attaquer à sa mère âgée», a écrit AI. «Le journaliste Rabie Lablak a rapporté que des policiers l'ont asphyxié en lui fourrant un tissu imbibé d'un liquide nauséabond dans la bouche, lui ont ôté ses vêtements et ont fait venir des hommes masqués qui ont menacé de le violer collective-

ment», a rappelé l'Ong. Les manifestations du mouvement Hirak dans le Rif ont débuté à Al Hoceïma, ville du nord du pays, et aux alentours en octobre 2016, après que Mouhcine Fikri, un poissonnier, est mort broyé par un camion de ramassage des ordures alors qu'il tentait de récupérer sa marchandise confisquée par les autorités locales. Les manifestants demandent la fin de la marginalisation de leurs communautés et revendiquent une meilleure justice sociale. Entre mai et juillet 2017, les forces de sécurité

marocaines ont arrêté des centaines de manifestants du mouvement Hirak, notamment les manifestants pacifiques, El Mortada lamrachen et Nawal Benaissa, ainsi que des dizaines de mineurs.

Le tribunal d'Al Hoceïma continue de déclarer coupables des centaines de manifestants, journalistes et défenseurs des droits humains dans le cadre de procès qui sont loin de respecter les normes internationales d'équité.

F. M./APS

Pour dénoncer l'arrivage d'une cargaison de phosphate sahraoui

Les amis du peuple sahraoui en Nouvelle-Zélande manifestent

Les Amis du peuple sahraoui en Nouvelle-Zélande, ont organisé, dimanche, une manifestation pour dénoncer l'arrivage d'une cargaison chargée en phosphate sahraoui pillé, à destination de la ville de Dunedin au sud de la Nouvelle-Zélande, lançant des slogans revendiquant

l'arrêt de ce «vol et de ce crime». Selon l'Agence de presse sahraouie (SPS), les manifestants se sont rassemblés devant le navire arrivé au port, tout en scandant des slogans contre le pillage des richesses sahraouies, brandissant des pancartes sur lesquelles on pouvait lire «arrêtez le

vol», «nous vous avons pris en flagrant délit», a indiqué l'Agence de presse sahraouie (SPS) qui précise que les manifestants ont également affiché des photos de militants sahraouis portant des pancartes «nous exigeons de la Nouvelle-Zélande qu'elle cesse de voler notre avenir». Le navire

«Triton Folk» venait du port de la ville occupée d'El-Ayoune, transportant à son bord, quelque 53 000 tonnes de phosphates, d'une valeur de 7 millions USD, importée illégalement par la société «Ravensdown». Le représentant du Front Polisario en Australie, Mohamed Fadel

Kamal a saisi par écrit, le directeur exécutif de la compagnie, en vue de mettre un terme à son implication dans le pillage systématique des richesses du peuple sahraoui, a fait savoir SPS. Par ailleurs, un film-documentaire intitulé «Les vents de la résistance» du réalisateur canadien Josh Cambel, relatant la résistance du peuple sahraoui et l'implication d'une compagnie canadienne dans le pillage du phosphate sahraoui, avec la complicité du régime d'occupation marocain, a été projeté, mercredi, dernier, à Dunedin en Nouvelle-Zélande. La projection du film a été rehaussée par la présence d'un nombre d'amis du peuple sahraoui qui ont réaffirmé leur disposition à exercer davantage de pression sur les compagnies néo-zélandaises pour les dissuader de piller les richesses du peuple sahraoui, rappelle-t-on.

R. M.

S. A./agences

Tunisie

Les forces sécuritaires et militaires feront face au terrorisme

Le Chef du gouvernement tunisien, Youssef Chahed, a déclaré que les forces sécuritaires et militaires feront face au terrorisme et «vengeront le martyr Khaled Ghozlani» assassiné, vendredi, par un groupe terroriste près de son domicile. S'exprimant à l'issue d'une réunion avec les ministres de l'intérieur, Hichem Fourati et de la défense nationale, Abdelkarim Zbidi ainsi qu'avec des responsables de la sécurité et de l'armée nationales, Chahed, cité par l'agence TAP, a affirmé «l'engagement de l'Etat à se tenir aux côtés de la famille du mar-

tyr et à lui fournir le soutien matériel, moral et social nécessaire». «La guerre contre le terrorisme est une guerre de longue haleine malgré les grands pas franchis par la Tunisie dans ce domaine», a-t-il dit. Le chef du gouvernement tunisien a, en outre, mis l'accent sur la nécessité d'une actualisation permanente des plans de sécurité et d'une vigilance constante face au terrorisme, louant les efforts des forces de sécurité et de l'armée dans ce domaine. Le ministère de l'Intérieur avait indiqué, dans un communiqué publié, vendredi soir, qu'un groupe terroriste armé a

effectué un hold-up dans une agence bancaire à Sbiba (gouvernorat de Kasserine) en utilisant une camionnette dont il s'est emparé de son propriétaire sous la menace. Les terroristes se sont, ensuite, dirigés à Douar Khraïfia dans la localité de Thamed à proximité du mont Mghilla où ils ont abattu par balles Khaled Ghozlani, frère du Said Ghozlani. Said Ghozlani, un sergent de l'armée nationale tunisienne a été assassiné le 5 novembre 2016 à son domicile à Kasserine par un groupe terroriste.



Yémen

Un cessez-le feu effectif attendu aujourd'hui à Hodeida

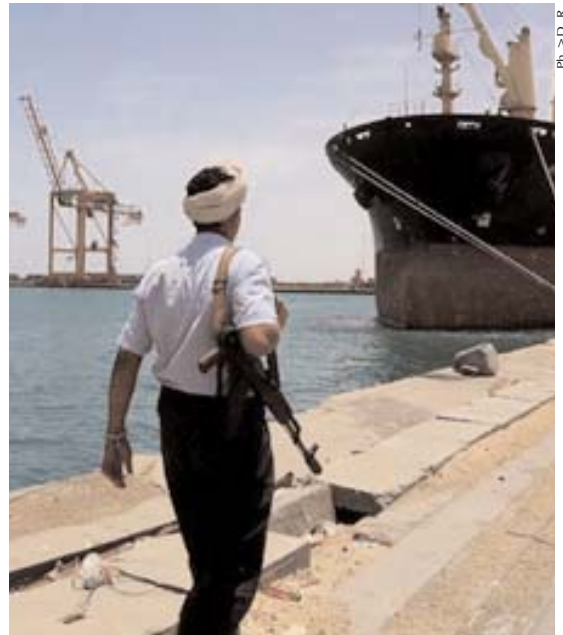
■ Un cessez-le-feu dans la province yéménite de Hodeida doit être appliqué à compter de minuit (hier 21h00 GMT), selon les Nations unies, qui ont évoqué des «raisons opérationnelles» alors que cette trêve devait initialement entrer en vigueur la semaine passée.

Par Rima C.

J eudi dernier, des délégations du gouvernement et des rebelles Houthis ont conclu un accord en Suède prévoyant une cessation immédiate des hostilités. De violents combats et des raids aériens se sont toutefois poursuivis ce week-end dans la région de Hodeida (ouest), principal front du conflit yéménite ces derniers mois. Selon des habitants de Hodeida joints par téléphone, des combats sporadiques ont encore lieu hier, à l'est et au sud de la ville portuaire par où transitent l'essentiel de l'aide et des importations alimentaires du pays. Un responsable des forces gouvernementales a confirmé des échanges de tirs et indiqué que d'autres combats s'étaient déroulés dans la nuit, endommageant une usine dans l'est de

Hodeida. La fin des combats interviendra d'ici quelques heures, a toutefois assuré à l'AFP un responsable de l'ONU. «C'est vrai», a-t-il dit, sous le couvert de l'anonymat, à propos d'informations selon lesquelles la trêve devait finalement être appliquée à compter d'aujourd'hui 00h00 locales. Ce même responsable a justifié ce timing par des «raisons opérationnelles», sans autre précision. Dimanche soir, le ministre yéménite des Affaires étrangères, Khaled al-Yemani, avait affirmé dans une déclaration à la chaîne de télévision officielle du Yémen que le cessez-le-feu entrerait en vigueur aujourd'hui à minuit. Les rebelles Houthis, qui tiennent la ville de Hodeida, n'ont pour l'heure pas réagi. Selon les termes de l'accord annoncé jeudi dernier par l'ONU,

ce cessez-le-feu devait initialement entrer «immédiatement» en vigueur à Hodeida, principal point de fixation du conflit. Un retrait des combattants était aussi programmé pour les «prochains jours». Face à la poursuite d'affrontements, dans lequel au moins 29 combattants sont morts selon des sources gouvernementales, l'émissaire de l'ONU au Yémen, Martin Griffiths, a exhorté dimanche les belligérants à respecter l'accord de trêve. Il a souligné, dans un tweet, «attendre des deux parties qu'elles respectent leurs obligations conformément au texte et à l'esprit de l'accord de Suède et qu'elles s'engagent à en appliquer immédiatement les dispositions». «Les Nations unies travaillent en étroite collaboration avec le gouvernement yéménite et Ansarullah (rebelles Houthis) pour veiller à ce que les dispositions de l'accord de Hodeida soient mises en œuvre en temps voulu et correctement», a-t-il ajouté. Dans un autre tweet, l'organisation humanitaire Médecins sans frontières (MSF) s'est inquiétée de «la poursuite des combats à Hodeida», ajoutant que ses équipes soignaient de nombreux civils blessés. L'organisation a appelé les belligérants à «respecter les civils et les installations médicales». Une grande prudence reste de mise quant à la viabilité du cessez-le-feu : depuis le début du conflit en 2014 – date à laquelle les rebelles Houthis venus du nord ont notamment pris la capitale Sanaa –, sept trêves négociées par l'ONU n'ont pas tenu. La dernière en date, quasi insérée, a été négociée au milieu de pressions internationales sur les par-



Ph. > D. R.

ties pour qu'elles mettent fin à un conflit qui a provoqué, selon l'ONU, la pire crise humanitaire dans le monde. La guerre au Yémen a fait au moins 10 000 morts et des millions de personnes sont menacées de famine. L'Arabie saoudite conduit depuis 2015 une coalition armée qui intervient au côté des forces gouvernementales yéménites. Les rebelles sont eux soutenus par l'Iran, qui réfute toutefois toute implication militaire. Ryad est particulièrement sous pression internationale depuis l'affaire du journaliste saoudien Jamal Khashoggi – tué début octobre dans le consulat de son pays à Istanbul –, qui a considérablement nui à son image. Dans la nuit de dimanche à hier, l'Arabie saoudite a réagi avec colère au vote de résolutions hostiles au Sénat américain, l'une sur le conflit au Yémen, l'autre sur l'as-

sassinat de Khashoggi. Cette position se fonde «sur des affirmations et allégations sans preuve», et contient «des ingérences flagrantes dans les affaires internes du royaume», a clamé le ministère des Affaires étrangères dans un communiqué. La première résolution appelle le président Donald Trump, qui continue de soutenir son allié saoudien, à «retirer les forces armées américaines des hostilités au Yémen ou affectant le Yémen, sauf les forces américaines engagées dans des opérations visant Al-Qaïda ou des forces associées». Dans la seconde, le Sénat «estime que le prince héritier Mohammed Ben Salmane est responsable du meurtre du journaliste à Istanbul». Les autorités saoudiennes affirment pour leur part que le meurtre a été commis sans l'accord de hauts responsables. R. C.



Points chauds

Fonctions

Par Fouzia Mahmoudi

E n Grande-Bretagne la pression créée par le Brexit n'est pas près de se relâcher et cette semaine encore la Première ministre britannique, Theresa May, a accusé l'ancien chef du gouvernement travailliste Tony Blair d'«insulter» le peuple britannique et de chercher à «saper» le Brexit en appelant à un second référendum. Theresa May a maintes fois rejeté l'option d'un second référendum sur le Brexit, qui défend plusieurs partis d'opposition, une partie du Labour et des personnalités comme Tony Blair. «Le fait pour Tony Blair d'aller à Bruxelles et de chercher à saper nos négociations en plaçant pour un deuxième référendum est une insulte envers le poste qu'il a occupé et le peuple qu'il a servi», écrit la Première ministre, dans une déclaration transmise aux médias cette semaine. «Nous ne pouvons pas, comme il le ferait, abdiquer la responsabilité de cette décision». Tandis que l'ancien Premier ministre, opposé au Brexit, estime qu'un second référendum permettrait de sortir de l'impasse, Theresa May dit «se battre pour un bon accord pour le Royaume-Uni». Elle a obtenu un accord avec l'Union européenne après 17 mois de négociations difficiles, mais souhaite encore des «garanties» pour convaincre les députés britanniques, très divisés, de voter le texte. «Je n'ai jamais perdu de vue mon devoir, à savoir mettre en œuvre le résultat du référendum de juin 2016», lors duquel 52% des Britanniques avaient voté pour sortir de l'UE. La cheffe du gouvernement regrette que «trop de personnes veulent saboter le processus (du Brexit) pour défendre leurs propres intérêts politiques – plutôt que d'agir dans l'intérêt national». Selon certains médias britanniques, plusieurs membres du gouvernement, dont le numéro 2, David Lidington, œuvreraient en coulisses pour un second référendum. Le chef du personnel de Theresa May, Gavin Barwell, a démenti dimanche sur Twitter ces rumeurs, tandis que David Lidington a renvoyé à ses déclarations au Parlement. Il avait déclaré que le résultat d'un second référendum «serait certainement une source de division et ne pourrait garantir de mettre définitivement fin au débat». Le ministre des Affaires étrangères, Jeremy Hunt, a aussi soulevé les risques de division posés par un second référendum dans une interview au *Sunday Times*. Il a par ailleurs affirmé qu'en cas de sortie de l'UE sans accord, le Royaume-Uni, «prospérerait», «même si nous ne pouvons pas affirmer qu'il n'y aurait pas de perturbations». Hunt a aussi laissé entendre qu'il était intéressé par le poste de Premier ministre, après que Theresa May a annoncé qu'elle quitterait ses fonctions avant les prochaines législatives, prévues en 2022. Ainsi, ce n'est pas la première fois, ni certainement la dernière, que Tony Blair continue à intercéder dans les affaires politiques de son pays, malgré sa retraite, et à perturber les dirigeants britanniques en charge. Quant à Theresa May, ce sont surtout ses négociations avec l'UE qui lui mettent les nerfs à vif et lui rendent insupportables les remarques de son prédécesseur.

F. M.

Cisjordanie

Démolition du logement d'un Palestinien accusé d'avoir tué deux Israéliens

L'armée israélienne a détruit hier matin le logement d'un Palestinien accusé d'avoir tué deux Israéliens début octobre en Cisjordanie, a constaté un journaliste de l'AFP. Des centaines de soldats israéliens ont entouré dans la nuit la maison située à Shweika, près de Tulkarem, dans le nord de la Cisjordanie sous occupation israélienne depuis plus de 50 ans. Des affrontements ont éclaté entre forces israéliennes et Palestiniens avant la démolition, selon le journaliste de l'AFP. Trois personnes ont été blessées par des balles en caoutchouc, a rapporté l'agence de presse officielle palestinienne Wafa. A l'aide d'engins de chantier, les soldats israéliens ont détruit le rez-de-chaussée et le premier étage de la maison de trois étages d'Achraf Naalwa et sa famille. L'armée israélienne

n'a pas immédiatement commenté cette démolition. Achraf Naalwa, 23 ans, a été abattu par l'armée israélienne jeudi. Il était recherché depuis deux mois car accusé d'avoir tué deux Israéliens début octobre dans la zone industrielle de Barkan, adjacente à une colonie de Cisjordanie. Le mouvement islamiste Hamas a affirmé qu'il faisait partie de sa branche armée. Israël démolit régulièrement les maisons de Palestiniens auteurs d'attaques anti-israéliennes. Les détracteurs de cette pratique la dénoncent comme relevant du châtiment collectif et affectant des familles qui se retrouvent à la rue. Le gouvernement israélien défend l'effet dissuasif de ces démolitions sur ceux qui seraient tentés de passer à l'acte. Dans un communiqué publié par l'agence Wafa, le gouverneur

palestinien de Tulkarem a qualifié la destruction de «crime» faisant partie «des punitions collectives qu'inflige l'occupation à notre peuple». Le Premier ministre israélien, Benjamin Netanyahu, a annoncé sa volonté d'accélérer les démolitions punitives, en réponse aux attaques des dernières semaines contre des Israéliens en Cisjordanie occupée. Un texte de loi qui permettrait à l'armée de déplacer des membres de la famille d'assaillants palestiniens à l'intérieur de la Cisjordanie a par ailleurs été approuvé dimanche soir en commission ministérielle. Il doit à présent être envoyé au Parlement. Le ministre de l'Éducation, Naftali Bennett, dont le parti est à l'origine de cette proposition de loi, estime qu'elle aidera à dissuader les attaques.



— Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes —

Hamidou et le groupe espagnol Zeriab en ouverture

■ L'Opéra d'Alger vivra à partir de cette fin de journée sous les rythmes de la treizième édition du Festival international de musique andalouse et des musiques anciennes. Cet événement qui se poursuit jusqu'au 25 décembre courant verra la participation de treize pays de différents horizons. La soirée inaugurale sera marquée par la prestation de l'artiste algérien Hamidou et la formation musicale espagnole Zeriab.

Par Abla Selles

Les passionnés du patrimoine musical universel vivront à partir de ce soir sous les rythmes de cette musique. C'est dans le cadre de la treizième édition du Festival international de la musique andalouse et des musiques anciennes que l'Opéra d'Alger Boualem-Bessayeh ouvre ses portes au public jusqu'au 25 décembre courant. Dédié à la période médiévale, le festival se tient sous le signe de «Music and Peace, vivre ensemble en paix». La soirée inaugurale de cet événement

tant attendu par les passionnés du patrimoine universel sera marquée par le passage de l'artiste algérien Hamidou et la formation musicale espagnole Zeriab. Treize pays d'Afrique, d'Europe, d'Amérique et d'Asie, prennent part à cette édition indiquée le commissaire du festival, Aïssa Rahmaoui. Le Sénégal, la Hongrie et la Suède, qui participent pour la première fois au festival, sont invités aux côtés de l'Espagne, la Turquie, la Grèce, le Liban, la Tunisie, l'Égypte, l'Iran, l'Argentine, le Maroc et l'Afghanistan. Les pays invités devront présenter des programmes de musiques tradi-

tionnelles datant du moyen âge et exécutés avec des instruments anciens, fruit des influences entre les différentes cultures méditerranéennes.

Des fusions sont également prévues lors de ce festival, à l'image de la troupe espagnole, «Zyriab Calo» avec son programme flamenco-andalou, ainsi que le duo entre Lamia Ait Amara et la Grecque Elena Vasileiadi.

L'Algérie est présente à ce festival avec Hamdi Benani à qui le festival réserve un hommage, Hamidou, Ptit Moh, Nouri Koufi, et les ensembles : «El Gharnatia» de Koléa, «Nassim El Andalou» d'Oran et la troupe féminine,



«Lemmas de Béchar». Quatre conférences sur la musique andalouse et son évolution à travers les siècles et des masters-class consacrés aux instruments

propres à cette musique savante, comme le rbeb, le violon alto et le oud arabe notamment, sont également au programme du festival. A. S.

— Festival international Dimajazz à Constantine —

Karim Ziad ouvre la manifestation ce soir

De grands noms du jazz et du blues ainsi que de jeunes troupes du genre sont au programme du 15^e Festival international de jazz de Constantine «Dimajazz» prévu à partir de ce soir et jusqu'au 22 décembre, ont annoncé les organisateurs. Dimajazz 2018 devra s'ouvrir avec un concert de Karim Ziad et son groupe, composé du bassiste Michel Alibo, du saxophoniste Acao Irving et du guitariste Nen1a1d Gajin, entre autres. Compositeur, arrangeur et musi-

rien reconnu sur la scène maghrébine, Karim Ziad, a accompagné de grands noms de la musique algérienne à l'image de Mami. La scène algérienne sera également représentée par le guitariste Anis Abdehalak et son groupe alliant rock, jazz et oriental, grâce au concours de musiciens à l'image du talentueux saxophoniste Damien Hennicker. La troupe «Bahja», sous la direction du violoniste Kheireddine Mkachiche, qui s'associe avec le jazzman belge Manue Hermia,

propose un voyage musical à travers les musiques du monde. «Garage Band», autre jeune troupe fondée en 2010, propose une fusion entre le rock, la saoul et le rap, alors que le guitariste Fawzi Mecellem et son groupe «BB Blues» étalera un répertoire varié associant blues, jazz et rock. Pour sa part, le groupe «Ithrene» (Étoiles), déroulera un répertoire de chants chaouis, exécutés sur les rythmes Rock'nRoll, jazz et blues. «Lehmans Brothers», jeune groupe de groove

d'Angoulême (France), animera la scène constantinoise avec des mélodies jazz-funk, sur des sonorités jazz des années 1970, remises au goût du jour. Habitué du Dimajazz, le chanteur et trompettiste américain Boney Fields, propose une fusion entre le funk et le blues lors d'un concert associant des grands musiciens comme le saxophoniste Nadege Dumas et le guitariste Joseph Champagnon. Fondé en 2003 par l'Association Limma, le festival Dimajazz réunit chaque

année de grands jazzmen, à l'image de l'Américain Boney Fields aux côtés de musiciens reconnus sur la scène mondiale. F. H.

— Festival national du théâtre professionnel d'Alger —

Le théâtre régional de Mascara participera avec la pièce «Hanine»

Le théâtre régional de Mascara participera à la prochaine édition du festival national du théâtre professionnel d'Alger avec la pièce «Hanine», a-t-on appris dimanche du directeur de cet établissement culturel, Ahmed Khoussa. Le TR de Mascara a décidé de participer à ce festival national prévu la semaine prochaine avec sa dernière production «Hanine», lancée en tournée artistique à travers 10 wilayas, a indiqué M. Khoussa, soulignant que cette pièce a été très appréciée par le public lors de la générale et que la tournée en cours a touché à ce jour cinq wilayas.

«Hanine», troisième production du théâtre régional de Mascara en 2018, est le fruit d'un atelier de formation sur l'écriture dramatique organisé en collaboration avec le théâtre régional de Saïda l'année écoulée durant trois mois et qui s'est soldé par l'écriture de cinq textes dont quatre produits au niveau des théâtres régionaux de Saïda, Mascara et Mostaganem. L'écrivain dramaturge Hocine Mokhtar et le metteur en scène Mohamed Farimehdi traitent, à travers cette pièce, plusieurs phénomènes qui touchent des couches démunies de la société. Le direc-

teur du TR de Mascara annonce une production plus importante après la réception, en janvier prochain, du bâtiment du théâtre régional qui a bénéficié d'une opération de restauration et d'équipement. L'édifice du théâtre régional de Mascara situé au centre-ville de Mascara est doté d'une capacité de 300 places. Il a été édifié en 1886 et fermé en 2009 pour bénéficier d'une large opération d'aménagement et d'équipement pour un coût de 105 millions DA, selon le même responsable.

L.B.

— Techniques théâtrales —

Quinze jeunes comédiens formés à Oran

Quinze jeunes comédiens ont accompli, samedi à Oran, leur stage de formation aux techniques théâtrales de base, dispensé un mois durant à l'école de l'association culturelle locale «El-Amel».

Il s'agit de la 21^e promotion d'artistes, issue de l'école de l'association, a indiqué son président, Mohamed Mihoubi, lors d'une cérémonie tenue au

Conservatoire municipal «Ahmed Wahby». La rencontre a également vu les promus faire leur première apparition sur scène devant le public, interprétant chacun un personnage dans le cadre d'un montage théâtral intitulé «Iktichef» (découverte).

Différents thèmes de société tels que le mariage, l'éducation et la «harga» (émigration clandestine) ont été abordés par les

jeunes avec une pointe d'humour qui a séduit l'assistance.

Mohamed Mihoubi, qui a assuré la mise en scène de cette pièce, a fait savoir que les textes ont été écrits par les comédiens eux-mêmes au cours de leur stage également axé sur l'élocution et l'interprétation.

La nouvelle promotion a été baptisée du nom de feu Mahieddine Bachtarzi (1897-

1986) en hommage à ce pionnier du théâtre algérien.

La formation des jeunes talents constitue la vocation essentielle de l'association «El-Amel» dont le siège est implanté au Centre culturel «Mbarek El-Mili» qui abrite depuis 2015 un «Petit théâtre» de 70 places offrant de meilleures conditions pour l'organisation des stages.

R.C.

AGEND'ART

Salle Ibn Khaldoun

20 décembre :

Le chant chāabi sera à l'honneur avec une pléiade d'artistes à savoir Abdelkader Chaou, Nacer Mokdad, Sid Ali Lekkam, Kamel Blkhirat ou encore Hocine Driss.

Opéra d'Alger Boualem-Bessaih

20 décembre :

La culture iranienne sera à l'honneur à Alger à l'occasion d'un concert de l'ensemble «Tarab» composé d'un panel de musiciens iraniens mais aussi issus de la diaspora iranienne en Europe

Du 29 décembre au 4 janvier :

L'Algérie sera parmi les premiers pays à découvrir le nouveau spectacle «Shadow» assuré par Shadow Fairy Tales, finalistes de 7 GotTalent shows à travers le monde. La représentation se fait sous forme de jeux de silhouettes vivantes et en 3D, et revient sur les classiques du cinéma et de la TV : Game of Thrones, Titanic, les inoubliables Disney et beaucoup d'autres références à découvrir seront au rendez-vous.

Institut français d'Alger

10 janvier prochain :

Une représentation de chant lyrique animée par un duo de chant-piano, Delphine Haidan et Nicolas Stavy, s'organise à Alger.



CR Belouizdad Zetchi demande aux dirigeants d'oublier les trois points

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de football (FAF), Kheireddine Zetchi, a annoncé dimanche que les trois points défalqués au CR Belouizdad suite à son forfait pour le compte de la première journée du championnat à domicile face à l'AS Ain M'illa «ne seront pas restitués». «Je pense que la réglementation est claire dans cette histoire, le CRB a déclaré forfait pour le match de la première journée du championnat à domicile face à l'AS Ain M'illa pour dettes impayées, ce qui lui a valu une défaite sur tapis vert (3-0) et une défalcation de trois points. La FAF ne peut pas déroger à la réglementation et aux décisions prises au sein du bureau fédéral. Je souhaite bonne chance au CRB pour la suite de championnat. 45 points sont en jeu et le club doit réagir

pour éviter la relégation», a déclaré Zetchi à la Radio Jil FM. Le CR Belouizdad dirigé par l'ancien président de l'USM Alger, Saïd Allik, après l'arrivée du groupe Madar Holding qui est devenu actionnaire majoritaire du capital social de la Société sportive par actions (SSPA)/CR Belouizdad, traverse depuis le début de la saison une crise de résultats aigüe qui l'a scotché à une place de lanterne rouge avec 10 points seulement à l'issue de la phase aller. Pour rappel, le club algérois confronté à une crise financière avait déclaré forfait pour le match de première journée du championnat à domicile face à l'AS Ain M'illa pour dettes impayées, ce qui lui a valu une défaite sur tapis vert (3-0) et une défalcation de trois points.

Par Mahfoud M.

Ainsi, le DRB Tadjenant reçoit le CR Belouizdad dans une empoignade entre mal classés au championnat. Les Tadjenantis partent logiquement avec les faveurs du pronostic, étant donné que le match se joue sur leur stade, mais ils devront quand même faire très attention à cette équipe du Chabab qui reste un spécialiste de l'épreuve populaire. D'ailleurs, les gars de Laåkiba, même s'ils souffrent en championnat, souhaitent se relancer en commençant par décrocher le billet qualificatif au prochain tour. Avec Amrani à la barre technique et deux nouvelles recrues, à savoir Bouchar et Zeroual, le Chabab se donnera à fond pour passer le prochain tour. Au stade du 8-Mai-1945 de Sétif, l'Entente locale, éliminée de toutes les compétitions extérieures et mal en point au championnat, jettera toutes ses forces dans cette épreuve qui lui réussit très bien. Les pouillains de Zekri feront tout leur possible pour décrocher le billet qualificatif aux 16^{es} de finale en venant à bout de la formation de l'O Médéa. Certes, ce ne sera pas une partie de plaisir pour les gars de la ville des Hauts-Plateaux, mais ils sont conscients de ce qui les attend et ne comptent pas baisser les bras. De son côté, la formation du Titteri se présentera avec un esprit conquérant et fera tout pour arracher la qualification au prochain tour. Le Mouloudia d'Alger jouera un derby passionnant, mercredi, face au RC Kouba, pensionnaire de la Ligue II qui ne compte pas se laisser faire. Le Doyen sait ce qui l'at-

Coupe d'Algérie de football (32^{es} de finale) DRBT-CRB et ESS-OM en vedette

■ Les 1/32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football seront caractérisés par deux chocs très intéressants qui opposeront des formations de Ligue I.



Le CRB en danger à Tadjenant

tend et ne compte pas laisser filer la qualification face aux Koubéens même si ces derniers comptent créer la sensation. Au stade Tohaker de Blida, l'USMB new look compte faire de son

possible pour arracher la qualification face au Paradou AC même si ce ne sera pas évident face à cette formation qui est sur une belle lancée en championnat.

M. M.

Natation / Mondiaux en petit bassin Le président Boughadou déçu

LE PRÉSIDENT de la Fédération algérienne de natation (FAN), Mohamed Hakim Boughadou, s'attendait à «de meilleurs résultats» de ses nageurs, notamment d'Oussama Sahnoune, lors de la 14^e édition des Championnats du monde en petit bassin, disputée du 11 au 16 décembre à Hangzhou (Chine), a-t-il dit. Outre Oussama Sahnoune (26 ans), éliminé dès les séries, ses coéquipiers Jaouad Syoud (19 ans), Souad Cherouati (29 ans) et Rania Nefsi (22 ans) ont connu le même sort.

«Franchement, on s'attendait à de meilleurs résultats de la part de Syoud et Nefsi mais malheureusement cette échéance est arrivée en début de saison. Après avoir pris part au Championnat d'Afrique au mois de septembre à Alger, Nefsi n'a pas eu le temps de récupérer alors que Syoud n'y a pas participé à cause d'une blessure. Je pense que le peu de temps de récupération et de préparation leur a joué un mauvais tour», a expliqué le patron de l'instance fédérale. Selon lui, Cherouati a rencontré le même problème après sa participation au Championnat d'Afrique.

«Il faut que vous sachiez que le niveau technique de cette échéance était très élevé en présence de grandes nations qui se sont préparées d'une manière efficace. Je pense que le fait d'avoir participé avec quatre nageurs est un élément positif pour la natation nationale», a

estimé Boughadou. Concernant les résultats enregistrés par Sahnoune, jugés insuffisants et sur lequel reposaient les espoirs de la natation algérienne pour atteindre au moins la finale du 100m nage libre, Boughadou estime que «le natif de Constantine était relativement loin de ses meilleures performances individuelles malgré sa bonne préparation». Et d'enchaîner : «Peut-être que Sahnoune ne s'est pas adapté au bassin, mais il faut signaler que ses meilleurs résultats ont été enregistrés dans les grands bassins. Il a tout donné dans ce rendez-vous chinois.

Personnellement, j'étais très surpris de voir cinq nageurs réaliser un chrono dans les 45 secondes au 100m nage libre». Le président de la FAN a indiqué que beaucoup de travail attendait son instance et que l'objectif de Sahnoune reste les Championnats du monde en grand bassin en Corée du sud (12-28 juillet 2019).

Pour rappel, les représentants algériens ont tous été éliminés dès les séries. Syoud a terminé bon dernier de la troisième série du 200m quatre nages (2:00.10) et Cherouati a été éliminée aux 800m nage libre (8:44.73) et 400m nage libre (4:20.12).

De son côté, Sahnoune a été éliminé aux 50m nage libre (21.53) et 100m nage libre (47.33), tandis que Hamida Rania Nefsi a été éliminée au 400m quatre nages (4:53.29).

Coupe arabe de handball (messieurs) La JSE Skikda et l'IC Ouargla au rendez-vous

DIX CLUBS dont la JSE Skikda et l'IC Ouargla seront présents à la 34^e Coupe arabe de handball (messieurs), prévue du 19 au 29 décembre à Sfax (Tunisie), a indiqué l'Union arabe de la discipline (UAHB) sur son compte twitter. Outre la JSE

Skikda et l'IC Ouargla, il y aura les formations de Sakiet Ezzit (Tunisie), de l'ES Tunis (Tunisie), du Sporting Moknine (Tunisie), d'Al-Khaleedj (Arabie saoudite), d'Al-Arabi (Qatar), d'Al-Salimiya (Koweït), d'Al-Koweït (Koweït) et d'Al-Ittihad (Libye). Quant à la 3^e

édition de la Coupe arabe des clubs dames, seul le Club Africain (Tunisie) a confirmé sa participation au tournoi, alors que l'instance arabe avait fixé au 3 décembre le dernier délai aux équipes pour confirmer leur présence.

JS Kabylie Dumas ne sous-estime pas Ghriiss

L'entraîneur de la JS Kabylie, Franck Dumas, a appelé ses joueurs à ne pas sous-estimer l'ARB Ghriiss qu'ils affronteront aujourd'hui dans le cadre des 32^{es} de finale de la Coupe d'Algérie de football.

«La consigne est de ne pas sous-estimer l'adversaire. Quelle que soit l'équipe qu'on affronte, il faut taper fort si on veut maintenir le rêve enclenché en début de saison», a dit Dumas, dimanche en conférence de presse à Tizi-Ouzou.

Considérant que le charme de la Coupe d'Algérie est «cette possibilité donnée aux clubs de divisions inférieures de se frotter aux grands», il a considéré «qu'on n'est jamais assez prudent ou à l'abri de mauvaises surprises, car il y aura toujours un adversaire apte à poser problème». Il a, par ailleurs, qualifié de «très bénéfique» le stage de huit jours effectué par la JS Kabylie au Maroc, du 3 au 11 décembre : «Le stage qui s'est

déroulé dans de bonnes conditions nous a permis d'apporter des solutions aux exigences de la phase retour. Nous voulons préserver et respecter le travail accompli par le groupe tout en apportant quelque chose de plus». Concernant le mercato hivernal, Dumas, tout en refusant d'avancer un quelconque nom, a assuré que la direction «s'attelle à trouver quelque chose d'intéressant, à tous les postes, tout en restant dans l'esprit du «Projet jeunesse» lancé par le club». «Nous ne sommes pas pressés pour les recrutements, nous avons encore le temps pour faire notre choix», a-t-il indiqué, précisant que «les seuls critères exigés sont la jeunesse et la marge de progression».

LE JOUR

D'ALGERIE

Votre quotidien national

<http://www.lejourdalgerie.com>

Tizi-Ouzou

Un premier tronçon du téléphérique livré au deuxième trimestre 2019

UN PREMIER tronçon du téléphérique de la ville de Tizi-Ouzou sera livré au deuxième trimestre 2019, a indiqué hier le président-directeur général (PDG) de l'entreprise de gestion du Métro d'Alger, Koraba Mustapha, en marge d'une visite d'inspection sur le chantier du projet effectuée par le wali, Abdelhakim Chater. Ce premier tronçon d'une distance de 2,5 kilomètres, reliant la gare de Bouhinoun au siège de la wilaya (CEM Babouche) comportant 4 gares et 65 cabines, «permettra le transport de quelque 2 400 passagers par heure et par ligne», a-t-il souligné. Concernant le deuxième tronçon du projet reliant le siège de la wilaya au mausolée de Sidi Belloua, «les travaux se poursuivent avec la mobilisation de 4 entreprises sur le projet que nous espérons livrer vers fin 2019, au plus tard début 2020». Long de 5,5 km avec un total de 28 pylônes, ce téléphérique qui devra relier la gare multimodale de Bouhinoun au mausolée de Sidi Belloua, dans le village de Redjaoua, était prévu à

la livraison dans sa totalité pour fin 2017, mais, «les travaux du projet ont connu des retards, notamment au niveau des emplacements des pylônes 5 et 18, pour cause des procédures d'expropriation et d'indemnisation, récemment assainies, ayant retardé sa livraison à fin 2019», a expliqué M. Koraba. Ce projet, le premier au niveau de la wilaya et 13^e au niveau national, dont le coût de réalisation est de 8,7 milliards de DA, comporte deux stations de départ et d'arrivée (Bouhinoune et Redjaoua) ainsi que quatre stations intermédiaires, au niveau de la nouvelle ville, du stade 1^{er}-Novembre, du siège de la wilaya (CEM Babouche) et de l'hôpital Belloua. Le transport à partir de la gare de Bouhinoune jusqu'à l'hôpital Belloua à Redjaoua sera assuré par le système télécabine, tandis que le reste du tronçon, soit à partir de cet établissement hospitalier jusqu'au mausolée de Sidi Belloua, situé à 750 m d'altitude à Redjaoua, se fera par téléphérique.

Salim Y.

Tébessa

Découverte de nouveaux sites archéologiques dans la région de «Bled El-Hadba»

PLUSIEURS nouveaux sites archéologiques ont été découverts dans la région de «Bled El-Hadba», dans la commune de Bir El-Atar (90 km au sud de Tébessa), en plus de pièces archéologiques, a indiqué à l'APS le responsable de l'Office national de gestion et d'exploitation des biens culturels (OGEBEC) de Tébessa, Lotfi Azzedine. Le même responsable a précisé dimanche qu'au cours de l'opération d'aménagement du site de «Bled El-Hadba» destinée à accueillir le projet du complexe du phosphate, près de 40 sites nouveaux archéologiques ont été découverts, soulignant que ces sites comprennent des pièces archéologiques remontant à des époques lointaines. A cet effet, l'antenne locale de l'OGEBEC en coordination avec le Centre national des recherches archéologiques (CNRA) sont intervenus sur place pour extraire des échantillons de ces pièces avant de les transférer vers Alger pour expertise. Pour sa part, l'association locale «Minerve» pour les recherches et les études archéologiques a appelé à inscrire et réaliser un projet d'un musée à Tébessa pour valoriser les différents sites archéologiques récemment découverts dans la région et encourager les études sur ce patrimoine, a relevé le président de cette association, Mourad Hamaidene. Soulignant que la ville de Tébessa englobe 27 sites archéologiques classés et

pas moins de 2 500 autres non classés, et comprend 7 500 pièces archéologiques remontant à diverses civilisations, il a émis de la souhai de voir concrétiser la réalisation d'un musée à l'antique «Théveste» pour, a-t-il appuyé, «raconter l'histoire de la ville et préserver un patrimoine riche».

L. O.

UNE CONVENTION de partenariat et de coopération pour l'échange d'expériences et d'expertises techniques a été signée, hier à Alger, entre l'Agence Spatiale Algérienne (ASAL) et la Direction générale de la Sûreté nationale. L'objectif de cette convention est de «consolider les domaines de formation et d'instruction, particulièrement en matière d'utilisation de nouvelles technologies et de ses applications, en vue d'assurer un suivi permanent du trafic routier, la poursuite des véhicules suspects et la vérification de leurs plaques d'immatriculation, sur les routes, en cas de signalements ou d'annonces de vol de véhicule». La cérémonie de signature a été présidée par le directeur général (DG) de la Sûreté nationale, le colonel Mustapha El-Habiri et le président de l'ASAL, Azzedine Oussedik, en présence de cadres de la DGSN, ainsi que de représentants de l'agence. Dans une allocution, lue en son nom par le contrôleur de police Zinedine Maakouf, le colonel El-Habiri a affirmé que la DGSN «œuvre sans relâche à assurer les techniques et technologies les plus récentes pour contribuer, de manière effective et efficace, à la lutte contre la criminalité». M. El-

Fête de Noël sous fond de crise



Djalou@hotmail.com

Musée Matoub Lounes

L'étude de réalisation lancée

■ L'étude pour la réalisation du musée Matoub Lounes à Taourirt Moussa, dans la commune d'Ait Mahmoud (25 km au sud de Tizi Ouzou), est lancée depuis plusieurs semaines, avons-nous appris auprès de la directrice de la culture de la wilaya, M^{me} Nabila Goumeziane.

Par Hamid M.

Confiée au bureau des études « Babaci », la conception de la bâtisse dédiée au rebelle suit son cours normal, a expliqué notre interlocutrice. Le bureau d'études Babaci est à pied d'œuvre sur le site mitoyen à la maison familiale du défunt Matoub Lounes et le projet est géré directement par

le ministère de la Culture. M^{me} Nabila Goumeziane n'a pas manqué de rappeler que le musée a été le vœu de la fondation afin de sauvegarder la mémoire de Lounes Matoub et permettre à ses fans de découvrir l'héritage culturel qu'il a légué et même des objets lui appartenant en relation avec son parcours artistique et de militant de la cause identitaire et

de la démocratie. Pour rappel, le président de la République Abdelaziz Bouteflika avait approuvé en août dernier «le financement et le soutien» pour la «réalisation d'un musée dédié au patrimoine culturel et artistique du défunt chanteur Matoub Lounes», et ce, à la demande de Malika Matoub, présidente de la Fondation «Matoub Lounes».

H. M.

Échange d'expertises techniques

La DGSN sollicite l'ASAL

Habiri a cité, à ce propos, la mise en place d'une série de mécanismes pratiques reposant sur des méthodes scientifiques développées, à même de permettre à la police de se mettre au diapason de la politique nationale de l'activité spatiale, décidée par le président de la République, Abdelaziz Bouteflika. «Notre présence aujourd'hui au siège de cette Agence, abritant en son sein des compétences scientifiques intéressées par la recherche et l'innovation, témoigne de notre fierté du progrès fulgurant réalisés par cet établissement et du rôle central et déterminant qu'il joue dans l'accompagnement des secteurs publics, pour davantage d'efficacité et un suivi efficace sur le terrain des projets de développement du pays», a ajouté M. El-Habiri. La police algérienne «s'emploie toujours à encourager toute initiative scientifique susceptible de contribuer à la promotion de l'action sécuritaire et à l'amélioration de sa performance, à travers le recours aux technologies, dans le respect des lois de la République et des principes généraux des droits de l'Homme», a indiqué, en outre, M. El-Habiri. Cette convention devra avoir un impact positif, «d'autant qu'elle représente

une valeur ajoutée pour le renforcement des relations de partenariat entre deux importantes institutions empruntant la même direction, au service de la sécurité nationale». Ce qu'appuiera de son côté le directeur de l'ASAL, M. Oussedik, qui a indiqué que cette convention «vise à établir un véritable partenariat entre la DGSN et l'ASAL dans le but de contribuer à la modernisation des outils de prise de décision, en recourant aux données spatiales», d'autant que cette convention a pour objectif de définir le cadre général de la coopération en matière d'exploitation des systèmes spatiaux nationaux, l'ASAL assurera tous les moyens nécessaires à la DGSN notamment pour la prise de photos et l'établissement de cartes afin de repérer les sites géographiques, outre la réalisation de cartes spatiales détaillées sur des territoires précis relevant de la compétence de la DGSN, la conception, la réalisation et l'exploitation des données géographiques et l'échange de documents techniques relevant de la compétence des deux parties mais aussi l'échange d'information, de données et d'expertise technique et scientifique.

Louiza Ait Ramdane